

COMITE REGIONAL DE REFLEXION ET DE SUIVI SUR LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Réunion du 05/03/2019 - **version interne en date du 18/02/2019**

A Rennes – **lieu à venir**

Objectif et thématique principale de la journée du 5 mars (fil conducteur) : poursuivre l'interconnaissance et approfondir nos connaissances sur la quantification des services
Proposition d'inscrire la journée du 5 mars dans une programmation plus globale qui reprend les grandes questions identifiées au lancement du groupe régional :

- Qu'est-ce qu'un PSE ? → **Journée du 2 octobre 2018**
 - Comment chiffrer le service rendu et approcher le consentement à payer de potentiels demandeurs ? → **Journée du 5 mars 2019**
 - Comment mettre en œuvre un contrat (mise en relation offreurs – demandeurs / mise en place du contrat / statut de l'agriculteur) ?
 - Quels risques ? Qui supporte le risque ?
 - Quelles clés de réussite ?
- } → **Journée suivante à programmer en juin ?**
- Quel niveau d'ambition et quelle complémentarité / autres outils dans une logique environnementale et à l'échelle d'un BV ? PSE et compensation environnementale : quelle interaction entre MAE et PSE ?
 - Quelle gouvernance autour des PSE et quel retour à l'agriculteur ?
 - Quelle lisibilité pour les agriculteurs par rapport à toutes les initiatives PSE émergentes ?
 - Quel pourrait être le rôle de la puissance publique dans ce type de dispositif ?
 - Quels autres outils « innovants » ?

9h30 – 10h00 : accueil café

10h00 – 11h30 : TEMPS N°1

→ **Intervention du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire – Bureau de l'économie des Biens Communs sur le programme EFES (Evaluation Française des Services Ecosystémiques)**

Yann Kervinio, équipe projet EFES

- Présentation du rapport bilan de la première phase du programme EFES, avec un focus particulier sur les services rendus par les écosystèmes agricoles et les écosystèmes humides et aquatiques continentaux - *méthodes de travail, difficultés rencontrées, points d'alerte*
- Les suites envisagées pour EFES - *un appui possible aux territoires ?*
- Points d'actualités - *les travaux conduits par le Ministère de l'agriculture, des crédits disponibles pour des expérimentations PSE...*

→ **Tour de table de l'avancement des projets en cours en Bretagne depuis la réunion du 02 octobre 2018 et présentation des méthodes utilisées pour quantifier les services**

Objectif poursuivi : compléter le socle commun de connaissances : quelles méthodes pour quelles finalités ? Quels avantages et quels inconvénients ?

1. Projet Interreg CPES « Channel Payments for Ecosystem Services » déployé sur les sites français du Projet (Lac au Duc, BAC de Tremblaye et Sources de la Vignes) et visant à améliorer la qualité de l'eau du bassin tout en testant les modalités d'implantation et de pérennisation d'outils financiers comme les PSE
Gérard Gruau (CNRS), Rémi Dupas (INRA), Carolle Ropars et Philippe Le Goffe (Agrocampus Ouest) et Sara Hernandez (Sara Hernandez Consulting)
2. Expérimentation LabPSE pour la mise en place d'un marché des PSE porté par TRAME
Philippe Desnos, TRAME
3. Initiative Alli'Homme : démarche prospective pour la mise en œuvre de paiements pour services environnementaux dans le Finistère, accompagnée par la FDSEA et la Chambre d'agriculture
Dominique Loubère, Chambre régionale d'Agriculture et Charline Alenda, FDSEA du Finistère

→ **Présentation de l'étude des possibilités de développement des PSE au sein des territoires algues vertes, réalisée par l'INRA**

Présentation de l'étude

Retour de la réunion organisée avec les coopératives le 27/02/2019

Kristell Jegou et Michel Pech, INRA

→ **Débat**

Les projets et expérimentations de mise en place des PSE menés en Bretagne mobilisent différentes méthodes pour mesurer les niveaux de fourniture de service environnemental, préalable à la mise en place de paiements pour services environnementaux. Dans la perspective de poursuivre la mise en débat des connaissances acquises et la construction d'un socle de connaissances communes, il nous semble intéressant de revenir sur les méthodes mobilisées et d'en comparer les mérites respectifs.

(1) L'expérimentation sur le bassin versant de l'Yvel Hyvet (projet Interreg CPES) :

Pour quantifier le niveau de services, un travail structuré autour de trois étapes est proposé :

- Il s'agit dans un premier temps de déterminer les pratiques et les secteurs du bassin versant les plus contributrices en termes d'émissions de phosphore afin de cibler la mise en place des PSE ;
- Puis de construire un modèle permettant de tester différents scénarios de changements de pratiques et leurs impacts sur les flux de phosphore (modélisation couplant pratiques agricoles caractéristiques pédo-topographiques-climat et émissions diffuses de phosphore vers le lac)
- Enfin de déterminer où implanter les réseaux de mesure et à quelle fréquence évaluer la qualité de l'eau pour évaluer au plus juste les émissions de phosphore vers le lac (et donc à

terme, mesurer l'efficacité de la mise en place des paiements pour services environnementaux)

(2) L'expérimentation LabPSE

Les experts scientifiques du projet seront sollicités pour diagnostiquer la valeur de ces services et la réalité de l'impact des pratiques agricoles sur le milieu naturel. Lors de la première année, la priorité sera donnée à la simplicité de l'offre : services avec références existantes, services avec méthode de diagnostic déjà existante, bouquet de services à faible complexité. Les experts (écologues, économistes, agronomes, ...) seront mobilisés par l'INRA en fonction de la nature des services. En parallèle, un comité d'expertise local sera mis en place sur chaque territoire. Il sera composé d'acheteurs potentiels, d'élus et d'associations locales. Il mobilisera les informations apportées par les agriculteurs et par les experts et donnera son avis sur la validité des services rendus

(3) L'expérimentation ALLI'Hommes :

La quantification s'inscrit dans l'optique d'alimenter le travail de valorisation économique et s'appuie sur un ensemble de trois stages conduits ces dernières années à partir de l'analyse faite sur des fermes dites de référence zone humide.

Deux stages encadrés par les équipes de l'INRA-UMR SMART et de la Chambre d'Agriculture ont permis d'évaluer les pertes potentielles de services écosystémiques causées par l'abandon de zones humides¹

- Stage de Valentin Chapon « Caractériser et comprendre l'abandon de prairies humides par l'agriculture et explorer sa réversibilité : le cas du Finistère
- Stage de Martial Chesnais : « Evaluation de l'impact des zones humides sur l'économie des exploitations agricoles : le cas du Finistère »

Ces deux stages étaient complétés par un autre stage qui avait pour visée d'estimer la valeur de l'entretien des zones humides, au regard de plusieurs fonctions des zones humides (séquestration de carbone, régulation des crues, pêche au saumon, pêche à la truite, fonction d'existence de la biodiversité, épuration en azote)

- Stage de Jules Couzier : « Valorisation du surplus social apporté par l'entretien agricole des zones humides ».

Les travaux d'Alli'Hommes s'appuient sur un comité scientifique.

On distingue donc des approches basées sur

- La littérature scientifique à partir de laquelle on peut transférer des valeurs acquises par ailleurs
- Des mesures directes ayant permis de générer une connaissance locale et spécifique
- Des mesures directes associées à de la modélisation

Un certain nombre de questions se pose :

- Quel est l'intérêt de mettre en place des approches visant à acquérir de la connaissance locale et spécifique par rapport à la mobilisation de références scientifiques non spécifiques ? La construction d'une connaissance locale constitue-t-elle une condition

¹ <http://www.bretagne.synagri.com/synagri/2013-2017-fermes-de-reference-zones-humides>

nécessaire à l'implication des acheteurs dans le système de PSE ? Cela permet-il aussi une première étape de travail avec les offreurs potentiels de services environnementaux ?

- Dans le même temps, les valeurs issues de « métaanalyses » présentent aussi l'intérêt de reposer sur de nombreuses études scientifiques et constituent une connaissance validée (au moins du point de vue de la communauté scientifique) ; en outre, l'utilisation de cette connaissance ne présente pas de coûts d'acquisition.
- Comment faire l'interface avec le milieu scientifique ? quelle place pour des « conseils scientifiques » ?
- La communication d'un chiffre, d'une quantité de service environnemental fournie pour servir de base à un paiement pour service, amène à négliger les incertitudes autour de la connaissance scientifique, qui reflète l'incertitude autour du service. Les paiements peuvent-ils être effectués sur une base quantitative ? Ou au contraire, peuvent-ils être effectués sur une base qualitative ? Cela renvoie à la question des mesures directes et indirectes, via des proxies, qui pourraient être mobilisées, mais aussi à la question des consentements à payer et des gouvernances locales nécessaires pour faire émerger des ententes entre potentiels offreurs et acheteurs.

15h00 – 16h30 : TEMPS N°3 : retour d'expériences hors BZH

Association symbiose, pour des paysages de biodiversité

Hervé Lapie, Président de l'association

L'association Symbiose rassemble différents acteurs de la région Champagne – Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (chercheurs, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs...).

Reconnue association de protection de l'environnement et d'intérêt général, elle est force de proposition et engage des réflexions et actions, afin :

- *d'acquérir des références scientifiques et agronomiques pour la mise en place de nouvelles pratiques et d'aménagements*
- *d'accompagner les agriculteurs, collectivités, propriétaires foncier, entreprises dans des actions et aménagements permettant d'allier performance économique et performance environnementale*
- *de communiquer, informer et sensibiliser.*

→ Emergence des réflexions sur les PSE

→ Les travaux conduits : acteurs et méthodes

→ Les résultats obtenus avec un focus sur la quantification des services

→ Les difficultés et réussites avec une ouverture sur le positionnement des agriculteurs